

Le Nord-Ouest est "la terre promise" des colons,

La fertilité et la richesse de cette immense contrée est déjà connue en Europe et c'est par milliers que le vieux continent y déverse ses cultivateurs.

Le Mail de Toronto, disait tout récemment que le syndicat du Pacifique avait reçu près de 1,500 demandes pour ses terres du Nord-Ouest; la plupart venant des cultivateurs aisés d'Ontario et d'Angleterre.

**

Hier, dans son adresse aux jurés, le juge Wilson faisant allusion au meurtre de Weatherall a blâmé fortement la coutume qu'on a de faire des charivaris, faisant remarquer que les conséquences de cet amusement étaient souvent fatales, et qu'il fallait nécessairement mettre fin à cette coutume.

**

D'après une dépêche du Caire, le conseil égyptien a approuvé les dispositions d'un décret qui doit être soumis au Khédive, recommandant l'élection d'une assemblée des notables.

**

L'anarchie se continue au Pérou. Le gouvernement provisoire n'existe plus que nominale.

**

C'était avant hier le dernier jour pour inscrire des causes en appel pour le prochain terme de la Cour Suprême qui s'ouvrira le 25 courant; le délai fixé pour produire les factums expire samedi prochain et celui fixé pour l'inscription au mérite lundi, le 10 de ce mois.

**

Une dépêche de Panama mande que le navire allemand *Hugo* a été brûlé en mer le 6 d'août, sur les côtes de l'Amérique du Sud. Un canot à bord duquel se trouvaient le capitaine et huit hommes de l'équipage de ce navire est arrivé à Chiloe Chili le 18 d'août. Ils ont enduré les plus grandes souffrances ayant manqué d'eau et de vivres.

On n'a pas de nouvelles des deux embarcations qui contenaient le reste de l'équipage.

**

Un correspondant télégraphique au *Daily Telegraph* de Londres qu'il est certain que les Arabes se sont réunis en masse dans une position avantageuse, de manière à menacer sérieusement le flanc du corps d'armée qui marche de Mehdia et de Zaghouna sur Kairouan. Il n'y a pas de doute qu'ils vont faire un effort désespéré, et dépenser tout leur fanatisme, si c'est possible, pour préserver leur ville sainte.

**

Il paraît certain que la Princesse Louise reviendra au Canada par le prochain voyage du "Parisian" qui part de Liverpool le 20 courant.

**

Nous apprenons que l'hon. Dr Church, Mr Préfontaine et Mr Nelson se retirent de la politique et ne brigueront pas les suffrages de leurs électeurs aux prochaines élections.

INCENDIE DESASTREUX.

Le Séminaire de Sainte Thérèse détruit par les flammes.

Correspondance spéciale de la *Minerve*.

Sainte-Thérèse, 5 octobre 1881.

Une affreuse calamité vient de fondre sur Sainte Thérèse. L'édifice du Collège—l'institution qui fait la gloire et l'importance de Sainte-Thérèse et de toute la région du Nord de Montréal—a été détruit de fond en comble, cette après-midi, par un incendie dont on ignore la cause, mais qui n'a pu être qu'accidental.

Vers midi et quart, au moment où toute la communauté était réunie pour le dîner, dans le réfectoire, au soubassement, on aperçut tout à coup du dehors une lueur, puis des jets de flammes, au dernier étage dans les dortoirs, à l'extrémité est du corps principal, sur la façade, au nord. L'alarme fut donnée aussitôt. Tout

le monde quitta vivement le réfectoire, et se porta aux étages supérieurs, pour organiser les secours et le sauvetage.

Les pompiers, immédiatement prévenus arrivaient en même temps avec la pompe à vapeur du village et se mettaient à l'œuvre, pendant que les gens venus en foule formaient des cordons pour les aider dans leur besogne.

Mais il fut bientôt évident que l'incendie, qui s'était étendu rapidement serait incontrôlable, et que le sauvetage était l'affaire la plus importante. On s'y livra avec ardeur, en s'occupant de garantir les dépendances de l'édifice ainsi que les maisons du village.

Le vent soufflait précisément du nord, la mauvaise direction, et avec une force extraordinaire.

Dans le dortoir des jeunes élèves (*les petits*) où le feu avait pris naissance, il fut presque impossible de rien faire. La pièce était toute remplie de fumée lorsqu'on vint pour y pénétrer, et on ne put en enlever que quelques articles. On réussit à sauver davantage dans le dortoir des *grands*. Cependant, la plupart des couchettes en fer dans les deux dortoirs comme dans les chambres à coucher, ont dû être abandonnées—il n'en a été sauvé que 14 sur 280—et l'on en voit un monceau énorme au fond de la cave ce soir, à la lueur des dernières flammes de l'incendie: des barres de métal informes et tordues, entassées les unes sur les autres à une hauteur de sept ou huit pieds.

Malgré l'activité déployée par le personnel du collège, et surtout par les pauvres professeurs, qui se sont montrés vraiment admirables de dévouement et de zèle au milieu de leur douleur; malgré l'aide empressée de la population, qui était accourue sur le lieu du sinistre, on ne réussit à sauver que peu de chose du mobilier.

Dès le moment où le danger fut reconnu immédiat, c'est-à-dire vers midi et demi, M. le supérieur Nantel le cœur navré, se rendit à la chapelle et opéra le transport du Saint-Sacrement. Tout le contenu de la chapelle a été sauvé, du reste, à l'exception de l'orgue, un bel instrument presque neuf, d'une valeur de \$1,600 provenant de la fabrique de M. Brodeur, de Saint-Hyacinthe.

Dans le reste de l'édifice, la perte a été énorme. La bibliothèque générale, contenant 7000 ou 8000 volumes est aux trois quarts perdue. Les livres que le feu n'a pas consumés sont souillés ou déchirés, le sauvetage s'étant fait par les fenêtres. La bibliothèque des professeurs, contenant la librairie, les cahiers et registres de classe, tels que cahiers d'honneur, etc., est presque totalement détruite. Les effets particuliers des professeurs ont en partie subi le même sort. Quelques-uns de ces messieurs ont tout perdu. Il ne reste presque rien, non plus de l'ameublement des salles d'études, de classe, d'exercice. Quatre pianos, cependant sur cinq ont été sauvés. A la cuisine par contre, la perte est complète. Il ne peut y avoir d'autre vestige de la vaisselle qui était presque toute sur les tables que les éclats de faïence qui doivent se trouver parmi les débris que l'on découvrira demain.

La perte totale est évaluée à \$150,000 au bas mot. C'est un vrai désastre. Il y a des assurances pour \$41,000, dont \$31,000 à l'assurance Royale et \$10,000 à la *North British*. Il reste, en outre au collège ses fermes qui sont très-riches, il y a aussi les dépendances, qui n'ont souffert aucune atteinte—la ferme modèle seule a été endommagée pendant le sauvetage, c'est ainsi tout le contraire de l'incendie de 1875, où les dépendances furent détruites—une perte de \$12,000 à \$15,000, et le collège sauvé.

En dépit des efforts que l'on a faits toutefois, le feu n'a pu être restreint entièrement à l'édifice du Séminaire. Les charbons ardents, soulevés par un vent violent, et transportés par dessus le bocage et les espaces vides qui séparent la propriété du village vinrent mettre le feu à la maison de M. Limoges, à sept ou huit arpents de distance. La maison fut consumée ainsi qu'une dizaine de constructions, hangars ou écuries, en arrière, et le long de la rue Turgeon. On a craint pendant quelque temps, et on avait raison de craindre que tout le village n'y passât, avec l'église et le couvent. Les démenagements se faisaient partout avec la précipitation ordinaire, et il en est résulté des dommages considérables. Heureux est-on encore que tout se soit borné là, et que le village soit resté presque intact pour recueillir les victimes du désastre et leur donner un asile.

Les élèves, qui ont témoigné, en cette triste occurrence, du plus grand

amour pour la pauvre *Alma Mater* en deuil, sont partis en grand nombre cette après-midi et ce soir même, pour retourner dans leurs familles, en se promettant bien de revenir aussitôt que les cours reprendront. Les autres sont installés provisoirement, mais assez confortablement, dans le village ainsi que le personnel des directeurs et professeurs.

Voici la liste des prêtres faisant partie de ce personnel: M. A. Nantel, supérieur; M. L. Charlebois, curé de Sainte-Thérèse et vice supérieur; M. Joseph Labonté, procureur; M. A. Corbeil, directeur; M. J. B. Proulx, professeur de rhétorique; M. A. Sauvé, professeur de musique. M. C. Laroque, procureur adjoint; M. A. Brunet, professeur de sciences; M. A. Cousineau, professeur de philosophie intellectuelle; M. G. Pilon, professeur de versification. Il y a, de plus, treize ecclésiastiques, appartenant au nouveau Grand Séminaire, érigé depuis deux ans.

Le collège lui-même, on le sait, date de cinquante-six ans. C'est ainsi l'une des plus anciennes comme des plus précieuses institutions de la province et l'une, aussi, de celles qui ont fourni le plus d'hommes distingués. En 1875, il y a six ans, elle célébrait son cinquantenaire, et l'on se rappelle l'éclat donné alors à cette fête qui ne fut troublée que par l'incendie auquel il a été fait allusion plus haut et qui détruisit pour une douzaine de milliers de piastres de dépendance.

Le superbe édifice que Sainte-Thérèse vient de perdre était construit en pierre et se composait d'un corps principal et d'une aile, formant équerre, avec la chapelle en allonge au sommet de l'angle, celui-ci regardant le Nord-Est. Il était pourvu de toutes les améliorations modernes, avait un système de chauffage à la vapeur, un autre d'éclairage au gaz, et au haut de la tour du centre un bassin qui distribuait l'eau dans toute la maison. Le bâtiment principal mesurait 145 pieds de longueur sur 60 de largeur et 50 de hauteur. Il avait quatre étages réguliers, outre un soubassement et un étage en mansardes. L'aile avait 110 pieds sur 37. Au point de jonction, le séminaire avait construit récemment au coût de \$8,000, une magnifique tour octogone de 120 pieds de haut, qui donnait à l'édifice une apparence des plus riches. Cette tour était couronnée d'un dôme, comme le corps principal. Tout cela n'est plus, maintenant, qu'une masse de ruines. Les murailles, il est vrai, sont encore debout sur la plus grande étendue. Mais elles chancelent et devront être jetées bas au plus tôt pour permettre de procéder à l'œuvre de la reconstruction.

Car cette œuvre est déjà décidée. Elle l'a été d'un commun accord, dès ce soir, à une réunion que les directeurs et professeurs du Séminaire ont tenu—à côté des ruines fumantes—sous la présidence de M. le supérieur et en présence de Sa Grandeur Mgr de Montréal qui a interrompu un voyage à Sainte-Scholastique pour venir leur témoigner sa haute sympathie en cette pénible circonstance. Il faut rendre hommage à l'énergie et au courage déployés par ces messieurs. Il est donc résolu, de ce moment, que les cours pour toutes les classes, recommenceront dès la semaine prochaine. Tout le personnel reste en fonction. L'installation provisoire aura lieu dans différents édifices du village. On sera à même de fournir des dortoirs à tous les élèves et de leur procurer une pension convenable en dehors. Le plan de cette organisation temporaire est déjà tracé.

Le Séminaire fera, en conséquence, notifier le public de cette décision, et il compte retrouver tous ses élèves—au nombre de 230—ou la plupart, réunis de nouveau autour de lui *Alma Mater*, qui ne tardera pas, on peut en être sûr, à ressusciter de ses ruines, aussi belle qu'auparavant. Cette noble résolution recevra ses effets dans le plus court délai possible. La plus grande détermination et la plus complète assurance régnaient à cet égard dans l'assemblée de ce soir, qui a été tenue au couvent des révérendes sœurs de la Congrégation.

Un fait heureux à noter dans ce malheur, c'est qu'il n'y a pas eu une seule perte de vie, ni même de blessure sérieuse, à part quelques contusions sans gravité.

Le désastre a provoqué de la part des nombreux amis du collège une explosion de sympathie bien propre à toucher le cœur des victimes, du digne et vénéré supérieur Nantel et de ces collègues. Les curés des paroisses voisines, y compris M. le curé Labelle de Saint-Jérôme; M. le curé Désautels, de Sainte-Rose; MM. Leclerc, Lonergan, Bédard, Carrière, etc., sont accourus à Sainte Thérèse,

aussitôt après avoir appris la pénible nouvelle, qui n'a pas produit une moins pénible impression à Montréal que dans le voisinage immédiat de Sainte-Thérèse. Un grand nombre de personnes de la ville, dont plusieurs anciens élèves sont arrivés par le train de cinq heures.

Mgr Fabre lui-même, qui se rendait par ce train à Sainte Scholastique pour la bénédiction du nouveau presbytère, en apprenant la catastrophe sur la route, résolut d'arrêter ici, où il restera jusqu'à demain et où sa présence n'a pas peu contribué à reconforter et consoler les messieurs du Séminaire et la population affligée.

Les principaux journaux de Montréal avaient aussi envoyé des représentants, entr'autres la *Gazette*, la *Minerve* et la *Star*.

La corporation par l'entremise de M. O'Meara, qui avait reçu à une heure un télégramme adressé par M. le supérieur Nantel au maire Beaudry et demandant de l'aide, envoyait aussitôt une pompe à vapeur avec sept pompiers de la station de la rue Craig, au Mile End, où un train spécial, fourni par l'administration du chemin de fer du Nord, prenait la machine et ses maîtres et les transportait à Sainte Thérèse. Ce secours malheureusement arriva trop tard.

L'administration du Chemin ne s'en tint pas là, d'ailleurs. M. le Capitaine Labelle se rendit lui-même à Sainte-Thérèse à cinq heures, afin de pourvoir au transport gratuit; par la voie provinciale, des élèves qui retourneraient dans leurs familles, et qui ont profité en grand nombre de cette générosité de l'administration.

L'annonce relative à la reprise des cours sera publiée dès cette semaine. Et les classes se rouvriront probablement lundi.—*Minerve*.

Notes Locales.

Malgré un malentendu dans l'annonce des courses, hier matin, un bon nombre de personnes se sont rendues sur le terrain.

Quoique quelques uns des chevaux aient manqué à l'appel, les courses ont été cependant assez intéressantes.

M. Caron est entré en lice avec son "Capitaine" à l'heure convenue son adversaire ne se présentant pas, il a fait les trois tours seul et est venu recevoir le prix de l'enjeu que le Dr. Desilets se trouvait à perdre par son absence.

Il y a eu une course très-intéressante entre le cheval de P. E. Panneau, Ecr., et celui de Mr. le curé Duguay, de St. Célestin.

La course au *buggy* a été gagnée par M. Houde, de St. Célestin. Le cheval de M. Gingras a aussi gagné un prix.

La course à pied d'un demi mille, a été remportée par M. Tessier, de cette ville, suivi de près par M. J. Godwin.

Il y a eu aussi plusieurs autres courses très-intéressantes, et l'après-midi a été très-bien employée.

Les personnes de cette ville qui désirent aller au pique-nique de Sorrel, pourront prendre les chars à 8 heures le matin. Il n'y aura pas de bateau comme nous l'avions annoncé.

L'hon. M. Paquet, le Secrétaire Provincial, est en cette ville,

On nous informe que M. Jean-Bte. Ludger Hould, avocat, de cette ville, devra se porter candidat aux prochaines élections locales, pour le beau comté de Nicolet.

Mercredi dans la nuit, des voyous en goguette ou par malice se sont amusés à briser les vitrines des magasins d'un bout à l'autre de la rue du Platon, et sur une partie de la rue des Forges. Nous espérons que ces farceurs vandales seront pincés et qu'ils auront le châtiement qu'ils méritent.

Nous avons appris avec chagrin que notre ami M. Geo. A. Gouin, a été indisposé pendant quelques jours. Aujourd'hui, nous sommes heureux d'annoncer que ce Monsieur est en parfaite convalescence.

Du *Messageur* de Nicolet:

Bonne récolte.—L'on nous informe que M. Frs. Hébert, cultivateur, de St. Valère de Bulstrode, a semé l'autonne dernier 2 minots de blé qui lui en ont rapporté cinquante.

M. Hébert pour la première fois, cette année, a cultivé la betterave à sucre. Cet essai est très-encourageant, car il estime qu'il va récolter 80 tonnes de betteraves valant \$5 la tonne.

—Samedi dernier, le marché était bien approvisionné, mais l'on s'est plaint de la rareté du beurre et des œufs. La petite quantité apportée s'est vendue 22 cts la livre.

—Le niveau de l'eau ayant considérablement baissé, le vapeur *Trois-Rivières* eut beaucoup de difficultés, dimanche dernier, à abandonner son quai du Port St. François.

Assemblée des notaires de la Province de Québec.

Hier soir, dans un des splendides appartements de l'Hôtel Richelieu se trouvaient réunis un nombre considérable de notaires de la province, convoqués pour prendre en considération un certain nombre de questions très-importantes concernant la profession notariale.

M. Menestippe Prevost fut appelé au fauteuil et M. O. J. Devlin et Perodéau agissaient comme secrétaires.

Le Président expliqua brièvement le pourquoi de cette convocation, et accompagna ses explications de considérations vraies sur la position du notaire dans notre société; il fut suivi de plusieurs messieurs qui prirent successivement la parole sur les questions suivantes: prérogative de la profession de notaire, les inconvénients résultant du cumul de la profession avec la charge de régistrateur, les amendements nécessaires au mode d'enregistrement, afin de le rendre plus parfait et moins coûteux, surtout en ce qui concerne les transactions sur les propriétés de petite valeur.

Une requête a été préparée à cette fin et remise à un comité de rédaction qui doit préparer les conclusions nécessaires et les soumettre aujourd'hui à deux heures à la chambre des notaires.

Sur proposition de l'hon. Ls. Archambault, M. Prevost fut prié de laisser le fauteuil et M. Lighthall le remplaça, et des remerciements furent votés au président et aux secrétaires.

Parmi les notaires présents nous avons pu nous procurer les noms de l'hon. Ls. Archambault, hon. M. Villeneuve, et M. W. D. G. Papiéau, A. Labadie, J.-B. Durand, Coutlée, Poirier, Dumouchel, Chalut Hébert, Jasse, Dansereau, Lighthall, Oréban, Garand, Galipeau, Desrochers, Lafontaine, Contant, Brosseau, Thibault, Hart, Fréchette, Charbonneau, Assen, Bourbonnière, Beauchesne, Normandeau, Descares, Laroche, Girouard et Boileau. Il y avait à peu près quatre-vingts notaires en tout.

La résolution suivante a été passée: "Que la profession de notaire occupe une position élevée dans l'ordre des institutions publiques. Qu'il importe dans l'intérêt public que les privilèges exclusifs des notaires pour faire des actes, qui doivent être nécessairement passés devant eux devraient être reconnus par la loi tout aussi bien que les abus résultant du cumul de la profession de notaire avec certaines fonctions publiques telles que celle de régistrateur, soit prohibé attendu que les deux fonctions sont incompatibles. Que le mode d'enregistrement tel qu'indiqué par l'article 18 du Code Civil du Bas-Canada est de beaucoup trop compliqué et trop dispendieux et que le bill tel que proposé par l'hon. Louis Archambault au Conseil Législatif à la dernière session aurait pour effet de simplifier le mode d'enregistrement en rendant la publicité requise par la loi beaucoup plus claire et plus parfaite et en diminuant les frais qui sont devenus une charge très onéreuse parti culièrement dans les cas de propriétés de petite valeur.—*Le Monde*,"

Télégraphie

ANGLETERRE.

Poursuites probables contre Rochefort.

Londres, 6 oct.—On télégraphie de Paris au *Standard*: "Des articles de la presse gambettiste semblent indiquer que M. Henri Rochefort sera poursuivi pour diffamation envers M. Gambetta qu'il a accusé récemment d'avoir organisé l'expédition tunisienne dans un but de spéculation."

Le cabinet Ferry et la Nouvelle Chambre.

Londres, 6.—Le *Times* publie la dépêche suivante de Paris: "M. Jules Ferry est de retour de sa visite au président Grévy. Les ministres se réuniront aujourd'hui pour délibérer sur la question de la convocation des chambres. Le président Grévy reviendra le 6 octobre pour entendre le résultat, et une résolution définitive sera alors adoptée. Les ministres donneront sans doute leurs démis-



TROIS-RIVIERES, 7 OCTOBRE 1881

ON FAIT ERREUR.

L'Electeur, au cours d'un article en réponse à la *Minerve*, sur les élections prochaines, affirme que le comté de St. Maurice élit M. Remington et la ville de Trois-Rivières M. Turcotte.

Nous prétendons être mieux renseigné que notre confrère de Québec sur ce qui se passe chez nous, et nous sommes en mesure de lui dire qu'il se fait illusion s'il croit que le district de Trois-Rivières fournira un seul libéral à la nouvelle chambre.

Le district de Trois-Rivières est aussi conservateur qu'il l'a toujours été, et le sera encore longtemps, nous l'espérons. La ville a soutenu, il est vrai, le ministère chancelant de M. Joly, mais chacun sait comment la chose est arrivée, et que c'est par un accident dont on ne peut rendre les électeurs responsables. Dans tous ses votes, si efficaces pour le gouvernement Joly, le député de Trois-Rivières ne représentait que lui-même, et était désavoué par ses électeurs. L'on peut dire que pendant tout le présent parlement la ville de Trois-Rivières a été sans représentant, puisque celui qu'elle avait envoyé en chambre pour cela, ne s'est pas occupé des principes, des tendances, des opinions de ses constituants, mais a agi à sa guise, faisant tout le contraire de ce qu'il s'était engagé de faire, engagement, sans lequel il n'aurait pas été élu. Aujourd'hui comme en 1878 les électeurs de Trois-Rivières répudient et désapprouvent la conduite de M. Turcotte, et pour lui faire essayer une défaite, il n'est pas même besoin comme l'a prétendu la *Rive Nord* d'un adversaire habile, il suffira qu'il soit honnête, tellement il répugne au peuple de se servir d'un homme qui l'a déjà trompé.

Dans le comté de St. Maurice, l'Electeur n'a pas besoin de se faire de bile là-dessus, M. F. Desaulniers sera réélu à une grande majorité. M. Desaulniers est de plus en plus populaire, parmi ses constituants; il les a bien servis, ils ne le laisseront pas pour en essayer un autre qui pourrait peut-être les servir mal. Quant à M. Remington, le peu de popularité qu'il a n'est pas dû au parti auquel il appartient, mais bien à des circonstances toutes personnelles et en dehors de la politique; il a fait beaucoup d'affaires dans le comté et a eu occasion d'obliger un certain nombre de personnes qui ne sont pas ingrates et qui le lui rendent en amitié. Son titre de libéral est le plus grand obstacle à sa candidature, et se présenterait-il contre M. F. Desaulniers, ce que nous ne le croyons pas assez imprudent de faire du reste, il sera certainement battu.

Quant aux autres comtés, s'il y a lutte, elle se fera comme auparavant entre conservateurs. Ainsi que l'Electeur en prenne son parti, le district de Trois-Rivières est et restera conservateur.

Il y a quelques jours, le feu a pris dans un hangar à bois chez M. J. B. Normand, au Cap de la Magdeleine. M. Normand était absent, mais heureusement il y avait là plusieurs hommes, qui ont pu réussir à maîtriser les flammes avant qu'elles eussent fait trop de ravages. Chose extraordinaire, le feu a brûlé un charbon d'écorce suspendu au-dessus d'une corde de bois sec et a brûlé une partie de la couverture, sans atteindre le bois.

